

COMMUNIQUÉ de PRESSE



Dans le contexte de la crise sanitaire liée au COVID 19, la Communauté de Communes Jura Sud, Pays des Lacs, Petite Montagne et Région d'Orgelet se mobilise pour protéger la santé des citoyens et garantir la continuité du service public.

Avant toute chose, il est essentiel de remercier les acteurs de terrain et le personnel pour leur implication dans cette période complexe. Nous saluons toutes les initiatives qui ont émergées sur le territoire et ailleurs, et avons une pensée particulière également envers les personnes pour qui le confinement est source de difficultés morales et économiques.

ENGAGEMENT & CONTINUITÉ DES MISSIONS

L'ensemble des sites publics communautaires est fermé au public mais la continuité des services essentiels est assurée en présentiel dans les foyers logements et les EHPAD, les crèches, écoles et accueils de loisirs pour les enfants de personnels appelés à la gestion de la crise, le ramassage des ordures ménagères, les missions techniques indispensables (assainissement, entretien impératif des équipements, le suivi informatique permettant le télétravail). Tous nos agents publics sont aujourd'hui en 1^{ère} ligne pour assurer, de manière générale, la continuité de nos institutions locales.

ENFANCE - Dans un esprit de solidarité avec les personnes travaillant dans le secteur médical ou impliquées dans la gestion de la crise qui sévit, un accueil de leurs enfants est possible dans certains de nos accueils de loisirs, dans nos crèches du territoire communautaire et dans nos écoles.

SOUTIEN ADMINISTRATIF - Les Maisons de Services Au Public et les Espaces France Services sont fermées au public, mais les demandes par téléphone ou messagerie sont traitées de manière quotidienne. Arinthod-Saint Julien-Aromas / Espace France Services - msap@petitemontagne.fr - 06.70.92.45.23
Orgelet / Maison service au public - maison.services@ccorgelet.com - 03.84.25.54.06
De la même manière, l'accueil téléphonique et mail reste aujourd'hui assuré sur les quatre pôles de la Communauté de communes.

DÉCHETS - Nos agents de collecte et ceux des Sictoms œuvrent à la bonne gestion des déchets dans nos communes. Les déchetteries ont quant à elles fermées leurs portes afin de respecter les mesures de confinement édictées par le gouvernement mais restent ouvrables sur appel de professionnels en cas d'urgence.

SERVICES TECHNIQUES - Les agents continuent d'assurer le bon fonctionnement des stations d'épuration et des bâtiments intercommunaux du territoire. Toutes les interventions "non urgentes" sont reportées dans la mesure du possible afin de respecter au mieux les mesures de distanciation sociale.

ÉCONOMIE - Le service s'attache à informer les entreprises du territoire sur les dispositifs d'appui face au COVID-19 mis en place par l'État, la Région, les chambres consulaires et d'autres (suspension de loyers, soutien aux plus petites entreprises, mise en avant des initiatives des producteurs et commerces locaux).

ENVIRONNEMENT - Le service Natura 2000 reste mobilisé en cette période propice aux diagnostics environnementaux. Lorsque que des travaux sont envisagés, il continue d'informer sur la présence de la faune et la flore à protéger en préconisant d'éventuels mesures à prendre lors des travaux.

URBANISME - La collectivité ayant plus de 10 000 habitants, l'instruction des autorisations d'urbanisme ne sera plus assurée par l'Etat à compter du 1^{er} janvier 2021. Le service urbanisme et aménagement travaille à la mise en place des meilleures conditions possibles pour transférer cette instruction à l'intercommunalité ou à une structure extérieure. Parallèlement, la rédaction des PLUi se poursuit.

TOURISME – Les agents œuvrent à la préparation de la saison d'été 2020 qui sera nécessairement particulière et impactée par la crise sanitaire. Le déploiement d'une flotte de vélos électriques et de visites guidées constituera un élément important de la saison touristique.

RESSOURCES HUMAINES - Les services restent pleinement mobilisés pour répondre aux défis humains posés le confinement.

COMPTABILITE - La priorité imposée au service comptabilité est de veiller au paiement dans les meilleurs délais des factures des entreprises afin d'éviter de leur créer des difficultés de trésorerie.

COMMUNICATION - Les agents sont pleinement mobilisés, notamment sur les réseaux sociaux, afin de recenser les initiatives locales utiles à chacun et de relayer toutes les informations importantes dans le cadre du confinement.

EHPAD et FOYER LOGEMENT – Les établissements bien que fermés aux visites continuent de s'occuper au mieux de leurs résidents, dans des conditions sanitaires particulièrement contraignantes, pour le personnel comme pour les personnes accueillies. Le premier impératif reste la protection de la vie et de la santé des résidents, grâce à des mesures sanitaires nettement renforcées.

CULTURE – Les médiathèques et le Musée du jouet sont durablement fermés au public mais les agents travaillent d'ores et déjà aux prochaines expositions afin de proposer une offre encore plus riche dès lors que la réouverture sera possible

LA RELANCE POST COVID-19

Pour accompagner au mieux la sortie de crise et dans une logique de relance de l'économie, plusieurs investissements d'ampleur seront poursuivis sur le territoire. Face aux conséquences économiques de cette crise sanitaire, la Communauté de communes réaffirme son soutien aux entreprises locales, qui se traduira notamment par une forte politique d'investissement, susceptible de remplir les carnets de commande des entrepreneurs et artisans du territoire.

Ainsi, ce sont près de 20 millions d'euros de dépenses d'investissement qui ont été inscrites au budget prévisionnel 2020 afin de renforcer l'offre de services du territoire communautaire, de consolider ses équipements et de renforcer son attractivité. En dépit du contexte difficile pour les finances publiques, ces investissements seront maintenus, voire-même accélérés puisqu'ils constituent la clé de la relance économique locale et qu'ils feront la richesse économique et humaine de demain.

TRAVAUX

En 2020, ce sont près de 6 millions d'euros de travaux qui ont été prévus en matière d'**assainissement**, essentiellement afin de renouveler des réseaux vétustes et de changer des stations d'épurations. Ces investissements permettront d'améliorer encore le traitement des effluents du territoire avec comme ambition d'en faire un modèle en matière de développement durable.

Outre ces investissements prévus en matière d'assainissement, de nombreux autres investissements seront réalisés sur l'ensemble du territoire et notamment :

Restructuration de la **crèche** de Moirans-en-Montagne, travaux à l'ALSH de La Chailleuse.
Relamping de la **halle des sports**, du **gymnase** et du **musée de Moirans**.

Réhabilitation et ouverture des **campings** de Thoirette et de Val Suran en avril 2021, et réhabilitation du sentier d'interprétation à Arinthod.

Création de la **crèche** de Poids de Fiole.

Construction de la **salle modulaire** de Moirans-en-Montagne.

DÉPLOIEMENT

Déploiement du réseau de **tiers-lieux** sur le secteur Petite Montagne. La crise actuelle nous conforte dans l'idée que les projets sont à imaginer au niveau local, en proximité : ce type de lieux sera donc déployé sur l'ensemble de la Communauté de communes. Nous insistons sur l'importance que vont prendre ces structures dans la reconstruction, qu'elle soit économique ou sociale.

La démarche **Demain Petite Montagne** a permis l'émergence de nouvelles activités économiques sur le secteur (location de vélos à assistance électrique, ouverture des fermes au touristes, appui au recrutement des entreprises) et pourrait également être étendue. L'émergence et l'accompagnement de projets locaux, dans nos petites villes et nos villages, seront essentiels pour sortir de la crise que nous traversons et repenser notre modèle de développement. Se rassembler pour relancer l'économie du territoire !

Le **réseau des acteurs économiques** sur le secteur Petite Montagne reprendra ses actions dès que possible avec la diffusion du kit d'accueil aux nouveaux salariés et la plateforme vidéo des « talents ».

Déploiement du **Vélo à Assistance Électrique** (VAE) déjà testé sur le secteur de la Petite Montagne en 2019.

SOUTIEN / AIDE

Continuité dans l'accompagnement des **projets communaux**, soutien aux **associations locales**, aux manifestations et aux événements d'envergure communautaire.

Les demandes d'aides des clubs sportifs et des associations qui vont forcément se retrouver en difficulté seront entendues avec le plus grand intérêt.

Soutien aux **événements culturels** 2020 et développement des projets au musée du jouet

PROJETS

Aménagement de la plateforme du **Regardoir** à Moirans-en-Montagne, projet **Grand Site** des cascades du Hérisson et plateau des 7 lacs.

Des **projets d'entreprises** sont en cours de réalisation sur une grande partie des zones d'activités de la Communauté de communes.

Les études pour la création d'une **nouvelle zone d'activité** à Moirans-en-Montagne sont en cours de finalisation.

Un changement de localisation est à l'étude pour la **recyclerie** d'Arinthod menée avec l'appui de l'Adapemont.

La **mobilité dite « alternative »** est au cœur d'un projet porté avec le PNR du Haut-Jura dont bénéficie le secteur de Jura Sud avec, sur 2020 début 2021 : l'installation d'une borne de recharge électrique et d'une consigne à vélo ; l'acquisition d'un véhicule en auto-partage ; le déploiement de « rézopouce ».